

Biodéchets : poursuite des ventes de composteurs individuels en 2026

Toutes les dates

Guingamp Paimpol
AGGLOMÉRATION

TRAJECTOIRE ZÉRO DÉCHET

Réservez votre KIT DE COMPOSTAGE

2 possibilités pour récupérer votre composteur

LORS D'UNE PERMANENCE
10 jours
réservation conseillée

LORS D'UNE INITIATION AU COMPOSTAGE
30 jours
inscription obligatoire

	PERMANENCE	INITIATION	LIEU
MAI	Mardi 5 14h-17h	Mardi 5 18h	Plourivo - Salle polyvalente
	Mardi 12 14h-17h		Déchèterie de Saint-Agathon
	Mercredi 13 14h-17h30	Mercredi 13 10h	Déchèterie de Bégard
	Mercredi 20 14h-17h	Mercredi 20 18h	Pôle service déchets Bourbriac (1 Rue de Tournemine, 22390 Bourbriac)
	Samedi 23 9h-11h30		Déchèterie de Plouëc-du-Trieux
	Samedi 23 14h-17h30		Déchèterie de Paimpol
JUIN	Vendredi 29 14h-17h		Déchèterie de Saint-Agathon
	Mercredi 3 14h-17h30		Déchèterie de Bégard
	Vendredi 5 15h-18h		Pôle service déchets Bourbriac (1 Rue de Tournemine, 22390 Bourbriac)
	Jeudi 11 14h-17h		Déchèterie de Saint-Agathon
	Samedi 13 14h-17h	Samedi 13 11h	Déchèterie de Plouëc-du-Trieux
	Mardi 16 15h-18h		Pôle service déchets Bourbriac (1 Rue de Tournemine, 22390 Bourbriac)
	Jeudi 18 14h-17h30		Déchèterie de Paimpol
	Vendredi 26 9h-11h30		Déchèterie de Callac
		Samedi 27 10h	Déchèterie de Saint-Agathon
	Samedi 27 14h-17h30		Déchèterie de Bégard

Paiement par chèque à l'ordre du Trésor Public ou en espèces (faire l'appoint).

Un bioseau
Un composteur
Un aérateur de compost
Un mémo « composer dans son jardin »

Comment réserver un composteur ?

Inscriptions et réservations sur le site de l'Agglomération.

www.guingamp-paimpol-agglo.bzh

SERVICE GESTION DES DÉCHETS
Tél. 02 96 43 64 33
dechets@guingamp-paimpol.bzh

Toujours en contact

Une question ? Un doute ?
Le site de l'Agglo' !

Retrouvez les jours de collecte, les consignes de tri et les points d'apport volontaire les plus proches de chez vous ainsi que les horaires d'ouverture des déchèteries.

Guingamp Paimpol
AGGLOMÉRATION

A SAVOIR !

Quelles sont les conditions pour obtenir le kit de compostage ?

- Résider sur l'une des 57 communes qui composent le territoire (présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité).
- Ne pas avoir bénéficié d'un composteur subventionné de Guingamp-Paimpol Agglomération.
- Suivre une sensibilisation au compostage le jour du retrait.

Biodéchets : poursuite des ventes de composteurs individuels en 2026

En novembre 2025, l'analyse du contenu des bacs d'ordures ménagères (Poubelle grise) met en évidence un constat fort : les biodéchets représentent encore 35,9 % des déchets jetés, soit 68,9 kg par an et par habitant sur le territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération. Cette part biodégradable, composée principalement de déchets de cuisine et de restes alimentaires, pourrait pourtant être facilement détournée des ordures ménagères grâce au compostage.

Un enjeu environnemental, mais aussi économique. Pour rappel, le coût de collecte et de traitement d'une tonne d'ordures ménagères s'élevait à 318 EUR en 2024 pour la collectivité. Réduire la quantité de biodéchets jetés avec les ordures ménagères, c'est donc limiter les tonnages à incinérer, maîtriser les coûts de la gestion des déchets, avec moins de transit de déchets sur les routes.

Afin d'accompagner les habitants dans cette démarche, l'Agglomération poursuit activement le déploiement du compostage individuel. En 2025, 465 kits de compostage ont déjà été distribués à l'issue d'une permanence ou d'une courte initiation, témoignant d'un intérêt croissant des

habitants pour cette pratique simple et efficace.

Face à ce succès, la collectivité continue le déploiement et la vente de composteurs avec plusieurs nouveautés :

Ø Différents volumes de composteurs (150, 400 et 600L) pour s'adapter à la taille des foyers et aux besoins de chacun

Ø En option, une grille anti-rongeurs est proposée

Comment s'équiper ?

La réservation d'un kit de compostage se fait directement sur le site internet de l'agglomération, via un formulaire en ligne, où les usagers auront le choix de s'inscrire aux dates de permanence ou d'initiation qui leur conviennent.

Votre contact

Guingamp-Paimpol Agglomération

02 96 13 59 59

contact@guingamp-paimpol.bzh